

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'Abbeille.

14ème Année.

" Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

14ème Année.

VOL. XIV.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 12 MAI, 1881.

No. 32.

Mgr de Lauberivière.

Lettre postulatoire de M. Faléoz, prêtre, demandant qu'une enquête canonique soit faite au nom de l'Evêque, touchant certains faits prodigieux attribués à l'intercession de Mgr de Lauberivière.

A Monsieur,

Monsieur le Vicaire Général de Monseigneur l'Evêque de Québec, commissaire établi pour informer des faits prétendus miraculeux que l'on dit avoir été opérés par l'intercession de feu Monseigneur Louis-François Pourroy de Lauberivière, dernier évêque de Québec,

Remontre Mathieu Faléoz, prêtre, vice-promoteur du diocèse de Québec, qu'il aurait appris par un bruit assez public, que plusieurs personnes, depuis longtemps très dangereusement malades, informés de la vie sainte de Monseigneur de Lauberivière, dernier évêque de ce diocèse, et de sa mort précieuse arrivée le août mil sept cent quarante, presque aussitôt qu'il eût pris possession, et causée par une maladie que sa charité seule et son zèle sans borne pour le salut des âmes lui avait fait contracter dans l'exercice continu et pénible des fonctions sacerdotales et œuvres de charité envers les malades frappés dans le vaisseau d'une maladie contagieuse, se seraient intérieurement senties portées à demander à Dieu leur guérison par l'intercession de son serviteur, et que, en effet, ayant eu recours à lui par la prière et s'étant obligé par vœu à cette intention à visiter son tombeau, à réciter une certaine quantité de prières, à faire d'autres bonnes œuvres, porter sur soi, et même appliquer sur leurs maux quelques portions des habits, linges ou autres choses qui avaient été à son usage, et l'ayant accompli, elles se seraient trouvées parfaitement guéries dans le moment même.

De ce nombre est Monsieur François Mailhot, lieutenant particulier de la juridiction royale de Montréal, qui, étant tombé dangereusement malade dans le mois d'avril de l'année mil sept cent quarante-deux, d'un crachement de sang abondant et continu pendant douze jours consécutifs, il avait ressenti des douleurs si vives dans toutes les parties de son corps et se serait senti tellement épuisé, que, sans sommeil, sans force, sans mouvement, presque sans respira-

tion, on n'espérait plus rien de sa vie, et on attendait à chaque moment qu'il rendrait les derniers soupirs. Lorsqu'une personne pieuse et pleine de confiance aux mérites de Mgr de Lauberivière, et de foi en tout ce qui avait servi à son usage, lui attacha vis-à-vis la poitrine une petite partie de ses habits. Dans le moment même, le crachement de sang cessa, les douleurs se dissipèrent, la respiration se fit librement, le sommeil revint, et il fut parfaitement guéri.

Dame Jeanne Véron, épouse du sieur Godefroy, écuyer, demeurant dans cette ville, est encore de ce nombre. Elle souffrait des douleurs si violentes et si continuées dans la cuisse et la jambe gauche jusqu'au talon, que, sans pouvoir s'en servir pour marcher ni se soutenir, elle avait été obligée de rester au lit pendant trois mois entiers sans le remuer et toujours dans des souffrances extrêmes, malgré les remèdes que les sieurs Benoit, père et fils, chirurgiens, y appliquèrent pour la soulager. Après les trois mois consécutifs passés dans le lit, elle se fit mettre dans un fauteuil espérant y trouver quelque adoucissement, mais elle y resta presque deux ans entiers dans la même situation, souffrant beaucoup, sans pouvoir presque s'appuyer sur la jambe ni marcher qu'à la faveur d'un bâton qui l'aidait à se traîner quelques pas, toute contrefaite et avec des douleurs des plus sensibles.

Enfin Antoine Pépin, fils de Jacques Pépin et de Louise Foran, habitants de la paroisse de la Longue-Pointe, dans l'île de Montréal, a aussi senti les effets qu'on dit miraculeux de la protection de Monseigneur de Lauberivière. Il avait depuis sa naissance une telle faiblesse dans les jambes, dans les jointures des genoux et dans les reins, qu'il n'en avait jamais fait usage, et qu'il n'y avait même nulle apparence qu'il s'en pût servir dans la suite pour marcher, ne pouvant absolument pas se tenir debout, même quand on le levait de dessus sa chaise, ou qu'on le mettait dans le promenoir où l'on fait essayer les enfants de marcher. Louise Foran, sa mère, ayant entendu parler du fait surprenant et regardé de tous ceux qui étaient présents comme miraculeux et attribué aux prières de Monseigneur de Lauberivière, à l'occasion d'un enfant tombé dans la mer du vaisseau du Roy

qui venait en Canada et retiré plein de vie, après un temps si considérable, que tous cela n'avait pu se faire sans miracle, et que c'était véritablement l'effet des prières de ce saint prélat qui, tenant toujours sa vue fixée sur cet enfant ne cessa de les pousser au ciel pour en obtenir la conservation. Cette bonne mère, frappée de ce fait extraordinaire, pensa et crut fermement que, s'il avait pu sauver celui-là il aurait aussi assez de pouvoir pour guérir son enfant; et, dans cette persuasion, elle promit d'assister au service solennel qui se devait faire à la paroisse pour Monseigneur de Lauberivière, de se confesser ce jour-là et communier à cette intention. Elle fit tout son possible pour accomplir la promesse dans le temps marqué; elle se rendit à l'église, se prépara pour la confession, mais le concours des peuples qui entouraient les confessionnaux l'empêcha d'en approcher et de se confesser. Elle offrit alors au Seigneur sa bonne volonté et s'appliqua avec toute l'attention et la ferveur dont elle fut capable pendant la messe à redoubler ses prières et à demander avec foi, par les mérites et l'intercession de Monseigneur de Lauberivière la guérison de son enfant. Dans ce temps-là même, l'enfant sentit l'effet de la prière fervente de cette bonne mère, ou plutôt, du pouvoir auprès de Dieu du digne évêque de Québec, car, à l'instant, l'enfant se leva seul de sa chaise, recouvra l'usage de ses jambes, alla sans secours à la porte de la chambre, sortit de la maison et marcha aussi librement que s'il eût toujours eu l'usage de ses jambes, ce qu'il a continué de faire.

Tant de guérisons si subites, et parfaites, à ce que le public croit et dit, par l'intercession et les mérites de Mgr de Lauberivière, lui ont donné sujet d'annoncer partout la bonté de Dieu et la sainteté de son serviteur. Et comme il est aussi dangereux de publier de faux miracles qu'il est avantageux aux peuples chrétiens que les vrais soient reconnus et publiés, pour en rendre grâce à Dieu et ranimer la ferveur des fidèles à la vue des grâces et des faveurs dont le Seigneur honore la vertu de ses fidèles serviteurs même après leur mort, il est autant du devoir de sa charge d'empêcher qu'il en soit publié de faux et qu'on introduise dans le diocèse aucun

culte illicite que de procurer que les vrais miracles soient reconnus et constatés.

A ces causes, il vous plaise, Monsieur, ordonner qu'il sera informé à la requête des faits ci-dessus et assigner par devant vous à jour et heure certains, au lieu qu'il vous plaira marquer, les prétendus malades et infirmes qui se disent miraculeusement guéris, les médecins qui les ont vus pendant leurs maladies, leurs parents, voisins et tous autres qui en peuvent déposer, pour, après le serment pris d'eux, recevoir leur déposition, ou être interrogés sur les dits prétendus faits miraculeux, circonstances et dépendances et mémoire qu'il jugera à propos de fournir, pour après ce et le tout à lui communiqué, requérir et conclure ce que de raison; et pour l'exécution de Votre ordonnance commettre tout greffier ou sergent en aide de droit à défaut des appariteurs de l'officialité.

(Signé), M. FALÉOZ, prêtre.

Une commission fut en fait instituée par l'autorité diocésaine, et tous les faits merveilleux cités plus haut furent complètement prouvés par une foule de témoins. Les pièces de cette enquête se trouvent presque toutes dans les archives de l'archevêché.

L'Abaille.

"Forsan et haec olim meminisse iuvabit."

QUÉBEC, 12 MAI 1831.

A la Petite Salle

C'était jeudi; fatigués, mais contents et heureux, autant que peuvent l'être les écoliers après un leu et grand congé, surtout un congé passé à Maizerets, nous rappellions dans nos esprits les agréables émotions de la journée; quelques-uns, sans doute, rêvaient aux vacances, dont la seule vue de la campagne nous avait donné un avant-goût, lorsque tout à coup la cloche vint, à cette heure insolite, nous ravir à nos agréables réflexions. Que voulait donc cette impitoyable marâtre de la gence écolière?—Ah! ne lui faisons pas de reproche; jamais peut-être son tintement n'avait résonné aussi agréablement à nos oreilles. C'est qu'en effet il ne s'agissait de rien moins que de monter à la Petite Salle où l'on devait nous donner, paraissait-il, une soirée musicale et littéraire. Je laisse à penser tout ce que devait avoir de charmant pour nous la perspective d'une pareille ascension. Aussi, est-ce avec une sorte de fébrile impatience que nous gravissons les degrés de cet escalier, pour nous accessible tout au plus une fois l'an; puis nous pénétrons dans le sanctuaire de nos jeunes confrères aussi heureux,

sans doute, de nous donner l'hospitalité, que nous l'étions de la recevoir.

Ce qui frappe tout d'abord nos regards, c'est l'aspect réellement féérique qu'a revêtu la Salle. A l'une des extrémités se dresse un théâtre superbement décoré, sur le fond duquel se détache une toile magnifique; les murs disparaissent tout-à-fait sous des tentures aux couleurs multiples et variées; les colonnes elles-même dont on avait, sans doute, trouvé le style trop simple pour la circonstance, se cachent modestement sous des parures improvisées, en un mot, c'est une métamorphose complète, et plusieurs d'entre nous en étaient à se demander si c'était bien là cette petite salle qui avait abrité leurs premières années de Séminaire. Un pareil spectacle nous mettait involontairement sur les lèvres ces vers du poète.

J'aime à te contempler sous ces riches parures:
Cet aspect digne et fier te fait grande à mes yeux.

Mais ne faisons pas fureur de description, et hâtons-nous de jeter un coup d'œil sur l'auditoire. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque qui se fait presque un devoir d'assister à toutes nos petites fêtes de familles, n'avait pas voulu manquer à celle-ci; à ses côtés on remarquait Monsieur le Grand Vicairé, C.-E. Légaré, Monsieur le Supérieur des deux Pères Trappistes, dont l'un était le Révérend Père Abbé de Bellefontaine, M. G. Drolet, curé de Sillery, MM. les abbés Collet et Têtu de l'Archevêché, et la plupart des prêtres du Séminaire.

Tout d'abord un mot de félicitation à la Société Ste-Cécile, au Septuor et au chœur de l'orgue pour les magnifiques accords qu'il ont si heureusement mêlés à la partie littéraire; nos applaudissements au joli petit discours d'ouverture par M. J.-C. Pouliot, puis arrivons à la parti culminante de la soirée, la pièce dramatique.

Sorcier sans le savoir, voilà un titre dont la piquante originalité nous fait immédiatement savoir le caractère distinctif de la pièce qu'il désigne. Au reste l'intelligence de cette pièce n'exige pas une bien longue explication. L'intrigue bien que conduite avec une habileté et une finesse remarquables, est cependant très simple. Maître Pierrot, tisseran de son métier, est un brave homme qui de tous les défauts perpétués ou contractés par les descendants d'Adam, n'a conservé que celui dont l'origine remonte directement à notre première mère, la gourmandise. Ne connaissant guère de mets plus délicats que le lait de ses chèvres, il brûle de faire un bon repas, et se promet bien de ne pas mourir avant d'avoir réalisé l'idéal qu'il se plaît à rêver. Tout-à-coup, une occasion se présente. Le marquis de Wolmar promet une riche récompense

à celui qui lui trouvera un riche diamant perdu par la Marquise. Alors Pierrot que ses fureurs gastronomiques rendent téméraire et imprudent, se fait passer pour sorcier, et s'engage à trouver l'objet perdu à condition qu'on lui fasse servir un bon repas. La condition est acceptée, et voilà qu'une suite de circonstances des plus habilement combinées, viennent justifier la témérité de notre sorcier improvisé, et lui font retrouver le fameux diamant. Malheureusement, une seconde épreuve ne réussit pas aussi bien, et le pauvre Pierrot, pris de la bonne manière, dut, à sa grande confusion, avouer son ingénieuse mais coupable fourberie. Notons ici un point important. Plusieurs passages, dans cette pièce, sont chantés au lieu d'être récités. Ce genre ne manque pas d'originalité, et s'il enlève quelque fois du naturel à l'action, il offre certainement de précieux avantages et contribue à l'intérêt de l'ensemble.

Nous voici maintenant arrivés à la partie délicate de notre tâche, celle où il va s'agir de faire passer les acteurs au creuset de la critique. C'est ici bien souvent que vient échouer l'impartialité du narrateur. Il est si difficile, et parfois même si dangereux, d'établir un juste équilibre entre les qualités et les défauts. Pourtant, hâtons-nous de le dire, notre tâche à nous, devient facile par la raison bien simple que nous n'avons pas de défaut à signaler. Sans doute s'il s'agissait de faire une critique sévère sur le mérite absolu de chaque acteur, il y aurait peut-être ça et là quelque chose à reprendre; mais ce n'est pas là le point de vue auquel nous nous mettons ici pour juger, nous ne tenons compte que du mérite relatif. Or, envisagée sous ce rapport, la pièce dramatique de nos jeunes amis, nous le disons sans crainte d'être taxé d'exagération, a été parfaitement exécutée. Voyons plutôt.

Il eût été difficile de jouer le rôle de Pierrot avec plus de naturel, de tact et d'entrain que ne l'a fait M. E. Gingras. Ce Monsieur a su faire sentir avec beaucoup d'habileté tout ce qu'il y avait de spirituel et de comique dans l'étrange personnage qu'il avait à représenter. Les inspirations du devin sous la salutaire influence du champagne, ont été véritablement bien rendues. De plus, M. Gingras avait le précieux avantage de pouvoir interpréter avec un rare bonheur la partie musicale de son rôle, ce qui n'a pas peu contribué au succès.

M. Z. Huot a été on ne peut plus marquis; démarche, gestes, ton, tout respirait un air de dignité que l'on s'attendait bien à trouver dans un personnage de sa condition.

M. le Marquis de Wolmar avait trouvé un digne neveu dans la personne de M. J.-C. Pouliot; même dignité dans

le maintien, même noblesse dans le geste et l'expression, avec peut-être un peu plus de naturel dans le ton.

Si jamais, il a existé un M. Moulin, homme crédule et superstitieux à l'ex-
cès, ce devait bien être celui dont M. C. Morin nous a offert le modèle; impossible de faire mieux sentir les étranges bizarreries de cet esprit faible, toujours inquiet, ne rêvant que magie et sorcellerie; avec un geste un peu plus libre, ç'aurait été parfait.

Était-il possible de trouver un Jacques plus finement espiègle que M. N. Laflamme, un Julien plus naïvement naturel que M. A. Alarie? Vraiment, ces deux jeunes Messieurs paraissent avoir de l'art dramatique une intelligence qui nous permet de fonder de grandes espérances pour l'avenir.

N'oublions pas Champagne et Lafleur qui certes n'ont pas joué le rôle le moins important puisque c'est à leur dépens que toute l'intrigue a été conduite. C'était, peut-être après Pierrot, les deux rôles les plus difficiles à rendre, et certes, ce n'est pas un faible mérite pour MM. A. Pettigrew et H. Fanning; de s'en être parfaitement rendus maîtres. Les inquiétudes de conscience qui accompagnent la trouvaille du précieux bijou, et surtout les violentes émotions éprouvées pendant et après le repas du malencontreux devin, ont été rendues avec tout le naturel et tout le comique qui leur convenaient.

Maintenant, pour résumer tout ce que nous venons de dire, et tout ce que nous voudrions dire encore, nous ajouterons que cette soirée a été charmante au plus haut degré. Et s'il fallait ici invoquer le suffrage universel, nous dirions qu'il n'est pas un des assistants qui en sortant, ne se soit écrié: c'est bien, c'est parfait.

Oui, Messieurs les Petits, c'est bien, c'est parfait. Un si beau succès vous fait honneur; il fait honneur en particulier à la Société St-Louis de Gonzague à laquelle nous sommes redevables d'une fête aussi charmante. Certes, c'est une page glorieuse pour les annales de cette jeune Société, et elle a le droit d'en être fière. Quant à nous, nous garderons avec le souvenir de ces heureux moments, un vif sentiment de reconnaissance pour ceux qui nous les ont fait goûter.

Nouvelles de Rome.

Nous avons annoncé la semaine dernière la promotion de M. I. Fernand Dupuis au sous-diaconat. Voici l'extrait d'une lettre où, après avoir parlé de son ordination, il raconte une audience qu'il a eue du Souverain Pontife.

"Notre Seigneur n'avait pas encore épuisé pour moi ses trésors de grâces et

de bontés, aussi le lundi de Pâques, j'ai obtenu une audience du Saint Père, grâces à M. l'abbé Jules Mailley, qui a bien voulu assister à mon ordination pour y représenter la famille. L'assistance était nombreuse, mais le Souverain Pontife donna sa main à baiser à tous et parla à la grande majorité. Dans les quelques instants qui me furent donnés pour un entretien avec Sa Sainteté, je rappelai deux fois au Saint Père que j'étais nouveau sous-diacon; alors Léon XIII jeta sur moi un long regard, mit sa main sur ma tête et signa mon front. Oh! jamais je n'oublierai le souvenir des impressions profondes de cette audience."

Société Lvaal.

Cette Société a voulu, elle aussi, payer un juste tribut d'hommages à la mémoire de son illustre patron. C'est dans ce but quedimanche 1er mai, ses membres se réunissaient pour entendre l'éloge de Mgr de Laval. La tâche avait été dévolue à M. E. Lapointe, Vice-Président. Certes, on peut bien le dire, ce n'était pas une tâche facile, et cela pour deux raisons: d'abord, parce que le sujet, n'étant pas nouveau, tant s'en faut, demandait à être traité d'une manière nouvelle et originale, qualité dont le talent seul possède le secret; ensuite parce que la perspective de voir son éloquence mise en parallèle avec celle du vendredi précédent était suffisante pour jeter le malaise dans l'âme d'un orateur même bien aguerrri. Or ces deux difficultés, M. Lapointe a su en triompher, et ce n'est pas peu dire.

Dans le magnifique tableau qu'il nous a tracé de Mgr de Laval, il a su donner à cette belle et grande figure un relief tout particulier, celui des vertus modestes et cachées qui sont le secret de la vie intime. Sans doute, les grandes lignes n'étaient pas nouvelles; mais il y a des tableaux qui charment surtout par la beauté des détails, et celui de M. Lapointe est du nombre. A travers ces grandes lignes qui nous étaient connues, mais qu'il fallait nécessairement retracer, l'orateur a su jeter une richesse de coloris, une sûreté de goût, une variété d'éclat, une justesse d'aperçu, une abondance de pensées, qui ont donné à son travail ce cachet de vigueur et d'originalité, qui captive l'intérêt et tient l'attention en éveil. Ce que nous avons entendu sur Mgr de Laval, nous le savions déjà, et cependant, nous y avons trouvé autant de charme que si c'eût été pour la première fois. Ce seul fait prouve que M. Lapointe s'est parfaitement rendu maître de son sujet et l'a traité avec talent. C'est un travail digne de la circonstance, et qui fait honneur à la Société Laval.

Les membres de la Société Laval n'oublieront pas de sitôt l'agréable causerie que M. l'abbé Bolduc leur a donnée, dimanche sur les missions de l'Orégon. Le seul fait d'entendre parler d'un pays aussi étranger pour nous, suffisait déjà

pour éveiller l'intérêt. Mais l'art avec lequel M. Bolduc a su s'acquitter de sa tâche, a encore accru de beaucoup l'intérêt du sujet. Un long séjour parmi les peuplades de ces contrées l'ayant initié à tous les secrets de leurs mœurs et coutumes, personne plus que lui n'était en état de nous donner des renseignements précieux et intéressants.

Après une courte esquisse sur la langue de ces contrées, langue excessivement gutturale, comme nous avons pu en juger par quelques échantillons, M. Bolduc nous a parlé des pratiques religieuses de ces indigènes. Ils n'ont aucune idée d'un Dieu créateur, et reconnaissent tout au plus l'existence d'un esprit malin et d'un esprit bon, qu'ils servent et honorent indifféremment. La jonglerie s'y pratique sur un pied très élevé, et des faits appuyés sur des témoignages irrécusables, prouvent jusqu'à l'évidence que les jongleurs ont des rapports directs avec le démon. M. Bolduc nous a raconté quelques-uns de ces faits d'un intérêt véritablement saisissant.

Malheureusement cette aimable causerie a eu un défaut, elle a été trop courte et nous a fait maugréer contre la cloche qui est venue l'interrompre si mal à propos. Cependant nous avons été consolés par la pensée qu'il nous serait donné d'entendre encore M. Bolduc nous parler sur un sujet si fécond et qu'il sait rendre si intéressant. En attendant, la Société Laval doit exprimer toute sa reconnaissance pour le bon souvenir que conserve d'elle un de ses membres honoraires les plus distingués.

Une fête de famille au Petit Séminaire de Rimouski.

Nous apprenons que nos confrères de Rimouski, malgré le malheur des temps, ont célébré le quatorzième anniversaire du sacre de Monseigneur Langevin par une soirée fort gentille et fort bien réussie. Le programme que nous avons sous les yeux est on ne peut mieux rempli. Fanfare, adresse à Sa Grandeur chœurs délicieux par la Société orphéonique, pièces de poésie de circonstances, comédie, rien n'a été oublié de ce qui pouvait charmer les assistants. Nous regrettons vivement de ne pas avoir reçu de nos confrères des détails plus circonstanciés. Il nous semble surtout que cette *Élogie sur les ruines du Séminaire* trouverait tout naturellement sa place dans nos colonnes. Nos meilleurs félicitations.

La neige.

(Suite.)

C'était un salon sans feu, éclairé seulement par une petite lampe dont, par économie, on avait baissé la mèche; je pris sur moi de la relever. Sur la cheminée, deux énormes bouquets de marguerites et de roses trémières en papier, sous des globes de verre, encadraient la pendule. Ce monument en marbre

noir était surmonté d'une Uranie en cuivre, assise, accoudée sur la sphère céleste et, le compas en main, contemplant le plafond. Accrochées au mur, deux grandes gravures colorées représentaient l'*Accordée de village* et les *Pestiférés de Jaffa*. Sur la petite table ronde, couverte d'un tapis vert à ramages rouges, plusieurs livres de piété, l'*Homme des champs* de Delille, les *poésies de Fontanes*, et les *Incas* de Marmontel. Dans un coin un clavecin Louis XVI. Un paravent à paysage suisse bouchant la cheminée, un petit lustre enveloppé dans sa gaine de lustrine verte, les fauteuils et les chaises, rangés le long du mur, garnis de housses de percaline blanche, tout enfin trahissait un de ces salons inhabités, où la poussière, chassée par le balai, d'un coin va se reposer dans un autre; respectables sanctuaires de famille, imprégnés d'un parfum de bourgeoisie campagnarde, et n'ouvrant leur porte à deux battants que de mauvais humeur et forcés par de graves circonstances.

Je vis bientôt entrer un homme d'une cinquantaine d'années, petit, gros, haut en couleur, les cheveux déjà blancs, et ne perdant pas un pouce de sa taille dans ses boucles à boucles, ses bas chinés, sa culotte de drap et son habit marron à boutons de métal. Il vint à moi de cet air calme et simplement affable que donne la vie en pleins champs, et m'ayant fait asseoir;

— Je remercie vraiment le ciel, Monsieur, de vous avoir envoyé dans notre pays au moment où notre médecin est forcé de s'absenter, et où nous sommes menacés de perdre un enfant...

Sa voix trembla, il ne peut continuer.

— Le ciel, Monsieur, répondis-je, n'est pour rien là-dedans.

— Oh! si! C'est bien lui qui vous envoie... Mais, ajouta-t-il après m'avoir regardé, vous paraisez bien jeune.

— Je n'ai que vingt six ans, mais j'ai beaucoup vécu, et d'ailleurs... j'ai vu bien des malades.

— Oh! Monsieur, veuillez croire... Excusez-moi, je ne doute pas... C'est mon fils, Monsieur, un enfant de quinze ans.

— Si vous le permettez, j'irai le voir cela vaudra mieux que tout ce que vous pourriez me dire.

— Ah! Dieu... Je crois bien! Venez, Monsieur.

Nous montâmes un étage et je fus introduit dans une vaste chambre, où je ne distinguai d'abord, dans une demi-obscurité, que trois ou quatre femmes s'agitant confusément, et, au fond d'une alcôve, une forme vague dans un lit. La mère du malade, — je devinai que c'était elle, — s'approcha de moi, me prit les mains et me les serra vivement, sans pouvoir parler, les sanglots lui coupaient la voix. Je tâchai de la rassurer, je m'enquis de la maladie, je demandai quel traitement avait été mis en usage, puis je priai qu'on me laissât seul. Tout le monde se retira.

Le sujet était un grand et fort adolescent, aux prises avec une solide fièvre

typhoïde. Après avoir constaté à quelle période on était le mal et m'être fixé sur les remèdes à employer, je regardai de plus près la figure du pauvre diable, qui battait la campagne et laissait échapper des paroles incohérentes. Ses traits étaient réguliers, assez beaux, et, — ce qui me frappa, — m'offraient quelque chose de déjà vu. Où donc avais-je pu connaître cet enfant? Nulle part évidemment... et pourtant je sentais qu'il ne m'était pas étranger. Parfois, ne suffit-il pas d'un rien pour seconner en nous tout un chapelet de souvenirs endormis, qui n'attendaient qu'un mot, qu'un geste, un regard, pour renouer la chaîne de leurs anneaux brisés? Je restai longtemps, assis au pied du lit, les yeux fixés sur le jeune homme, à fouiller les replis les plus secrets de ma mémoire. Le délire l'avait repris avec violence. A travers ses gémissements, quelques paroles distinctes se faisaient jour: "Pierre!... Pierre, tu reviendras... tu reviendras les consoler, ici?...". Le pauvre diable croyait donc qu'il allait mourir? "— Pierre!... reviens me remplacer... Reviens que fais-tu là-bas..., dans la neige?"

Je me levai subitement, un frisson me courut le long du corps. Un grand feu flambait dans la cheminée. J'allai jusqu'à la fenêtre, j'écartai les rideaux: la campagne s'étendait au loin, toute blanche sous un ciel noir.

— Sthal et Haller ont raison, me dis-je la neige exerce une influence particulière sur notre organisme, sur celui des malades surtout. Celui-ci la sent, la devine... il la rêve.

Je ne sais pourquoi je pris la lampe, et l'ap, rochai du jeune garçon pour le considérer attentivement. Je reculai aussitôt.

— Mais..., cette physionomie..., ces yeux... allons donc, impossible! C'est ce mot de neige qui m'a troublé.

C'est égal, je me sentais mal à l'aise; je n'osais plus regarder du côté du lit. Honteux de ma timidité, je parcourus à pas comptés la chambre dans toute sa longueur et me grondant moi-même, j'étais parvenu à me rassurer, lorsque portant au hasard la vue sur un portrait pendu à la muraille, je ne puis retenir un cri d'effroi... Tromblant, osant à peine lever les yeux, et ne pouvant m'en défendre:

— C'est lui!... Grand Dieu! C'est lui!... Cet uniforme, ces traits qui me sont restés là..., là, et que rien n'effacera jamais...

Cette fois j'avais peur, lâchement pour. Je sonnai, et c'est à peine si j'avais repris mon sang froid lorsqu'on entra.

— Eh bien? fit anxieusement la mère.

— Eh bien! Madame, dis-je, en me remettant un peu, l'état est grave, sans doute, mais rien n'est désespéré. Cette crise sera peut-être plus salutaire que nuisible.

— Ah! Monsieur, Dieu vous entende!

— Il faut, repris-je, que j'écrive une ordonnance et qu'en envoi promptement chercher des médicaments à la ville.

On me fit descendre, pour écrire, au salon, que je trouvai chauffé, dégarni de ses housses, et comme réveillé de son sommeil ordinaire.

— Monsieur, dis-je au père du malade, après qu'il eût remis mon ordonnance à un exprès, je désirerais vous parler.

— A moi?

— A vous seul.

Dès que la porte se fut refermée sur nous:

— Me permettez-vous de vous adresser une question? Chez le médecin, il y a toujours un peu de l'inquisiteur, et...

— Parlez, Monsieur.

— Comment se nomme votre fils.

— Jacques.

— Eh bien, il est un nom que dans son délire, votre fils Jacques répète souvent, celui de Pierre.

— Hélas! oui, Monsieur. C'est le nom de son frère. Il l'appelle...

— Son frère est... absent?

— Il est mort, dit tout bas le pauvre homme, en baissant la tête.

— Ah!... Pardonnez-moi d'avoir réveillé, sans le vouloir, un cruel souvenir.

— Au contraire, cela me fait du bien de parler de mon Pierre. C'était un si bon, si brave enfant, Monsieur!... Il a voulu être soldat de l'empereur, il s'est engagé; puis il est parti avec son régiment pour la Russie..., et voilà six ans que nous avons eu de ses nouvelles!

Mais..., ce n'est pas la curiosité qui me pousse à vous questionner, croyez-le, c'est un bien vif intérêt. Avez-vous la certitude de sa mort?

— Non, et ma pauvre femme l'attend toujours... Il est vrai qu'il en revient encore de cette maudite campagne! Mais, moi, je ne veux plus espérer. Il est mort, voyez-vous. Sans cela, est-ce qu'il ne nous aurait pas écrit?... Il nous aimait tant, le cher enfant!...

(à continuer.)

Conditions de ce Journal.

L'*Abeille* paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques.

Toute lettre d'abonnement, correspondance, etc., doit être adressée à M. E. Roy, Petit Séminaire de Québec, agent général de l'*Abeille*.

Agents: à la petite salle, M. T. Mercier; chez les externes, MM. S. Jolicœur et C. Couet; à Ste-Anne, M. G. Goudreau; à Sorel, M. O. Béland; à Nicolet, M. F. Cormier; à Ste-Thérèse, M. J. Lord; à Chicoutimi, M. E. Gagnon; à St-Hyacinthe, M. A. Guertin; à Rimouski, M. J. Rioux; à l'Assomption, M. A. Marsolot; au collège de St-Laurent, M. Z.-N. Blais.